

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 07-455-1934 portant application aux colonies du décret du 24 octobre 1935 relatif à l'arrondissement des dépenses publiques au franc inférieur.

n° 07-455-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 octobre 1934

Numéro JO
n° 455 du 31/10/1934

Date du numéro
31 octobre 1934

VISAS

Vul l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul l'arrêté du 1er octobre 1911, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 23 septembre 1935, portant application aux colonies du décret du 24 octobre 1933, relatif à l'arrondissement des dépenses publiques au franc inférieur, inséré au Journal officiel de la République du 29 septembre 1934,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 25 septembre 1934 susvisé, portant application aux colonies du décret du 24 octobre 1933 relatif à l'arrondissement des dépenses publiques au franc inférieur. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. De COPPET.